

NEWSLETTER COMITÉ TERRITORIAL ISÈRE – AVRIL 2022

FORMATIONS



Le Comité Isère vous propose une formation "**Aide à l'entretien et à l'équipement des SNE**".

Les deux premières sessions sont programmées **les semaines du 02 et 16 mai**. Les différents thèmes abordés comprennent :

- La sensibilisation aux enjeux environnementaux et à la protection des espaces
- La gestion et l'entretien des falaises
- Les fondamentaux d'évolution sur corde dans le cadre d'équipement
- Les principes de base du rééquipement

+ infos et inscriptions <https://ffmect38.fr/formation-a-lentretien-des-sites-naturels-descalade/>

Au programme également, un **Initiateur Escalade (25 au 29 Avril 2022)**.

Plus que quelques jours pour s'inscrire : <https://www.ffme.fr/fiche-formation/8388/>

RASSEMBLEMENT ESCALADE



A venir: 11 et 12 juin 2022 Les Mystères de l'Huez

Rassemblement d'escalade sur les falaises du Lac Besson : de la **grimpe plaisir** pendant 2 jours à travers plusieurs propositions :

- Une formule « rallye » par cordée
- Des ateliers techniques
- Un atelier « découverte » tout public
- Un village partenaire avec des animations
- Une soirée conviviale, des moments d'échanges

Infos et inscriptions :

<https://ffmect38.fr/les-mysteres-de-lhuez/>

INFOS ZONE DE NIDIFICATION



Suite à la nidification de **gypaètes** sur le **massif du Vercors**, une **zone spéciale de protection** va être mise en place pour préserver la nidification sur les falaises du Glandasse (Drôme) et limiter les perturbations pouvant être engendrées par certaines pratiques. Le lien suivant donne accès à une infolettre précisant en outre ces Zones de Sensibilité Majeure (ZSM) : <https://urlz.fr/hEZO>
 Pensez à le consulter avant vos sorties !

NEWSLETTER COMITÉ TERRITORIAL ISÈRE – AVRIL 2022

INFOS SITES NATURELS



Comboire : Les travaux du Belvédère étant désormais terminés, l'arrêté municipal d'interdiction d'accès a été abrogé (avant la date butoir du 31 mars) et les secteurs ci-dessous sont donc de nouveau accessibles:

- Les Toits
- Grande Dalle
- Amnesty
- Ludo's Beach

Porcieu : Suite à l'ouverture d'une carrière ☒ sur la commune de Montalieu-Vercieu (Nord Isère), à proximité immédiate du [site d'escalade de Porcieu](#), la commune de Porcieu a pris un arrêté municipal d'interdiction temporaire de son site (arrêté N°52-2022 du 02/03/2022), le temps de connaître l'impact des tirs d'exploitation sur la paroi et l'activité escalade. Nous espérons pouvoir annoncer prochainement une réouverture du site, qui aurait lieu chaque année, sur la période où les tirs cessent (du 1er Juin au 14 Sept) ... Merci de respecter cette interdiction, pour la sécurité de tous.



Mont Aiguille : Dans un contexte de fréquentation forte du Mont Aiguille, la commune de Chichilianne a pris un arrêté d'interdiction du bivouac sur toute la prairie sommitale du Mont-Aiguille au motif de préservation de la biodiversité. Cet arrêté municipal a pris effet en janvier 2022. Les communes de Saint-Michel les Portes et Saint-Martin de Clelles et le Parc naturel régional du Vercors ont adopté la présente motion pour témoigner de leur soutien à la commune de Chichilianne et s'associer à cette démarche.



L'ensemble des acteurs de cette décision souhaitent accompagner cette démarche d'actions de sensibilisation et de communication, en espérant pouvoir lever cette interdiction dans le futur. Des études scientifiques doivent se poursuivre afin d'évaluer l'état de conservation et de suivre les évolutions des milieux naturels et des espèces.

NOUVELLES VOIES À L'ALPE D'HUEZ



Un **nouveau secteur** a été ouvert par Claude Vigier, avec le matériel du CT 38 FFME, le secteur **Mortelle Adèle**, situé à l'extrême gauche du secteur Cocaïne. C'est un très joli secteur avec des voies assez longues offrant une belle escalade plutôt en dalle, de difficulté modérée et très bien protégées. Descente en rappel dans les voies.

Également quelques nouveautés à **Cocaïne** : toutes les voies de plusieurs longueurs ont été rééquipées et sont moins engagées, ainsi qu'une jolie balade (« la conquête de l'Huez »). Descente en rappel dans les voies.

Matériel nécessaire : rappel de 2x50m conseillé, une quinzaine de dégaines, relais compris.

Retrouvez les tracés des voies sur <https://ffmect38.fr/category/zetopo/>

A tester les 11 et 12 juin lors **des Mystères de l'Huez** !